

Séance du 9 avril 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 3 avril 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Adjointes ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Etchegaray, Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde, M. Aguerre à Mme Bisauta, Mme Langlois à M. Esmieu, Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Le DIDAM - Exposition Sistiaga – Convention avec l'association Ezkandrai.

Nouvel équipement culturel marqueur de l'évolution urbaine du quartier Saint-Esprit, le DIDAM ouvrira ses portes en avril 2015 dans le bâtiment anciennement occupé par l'Inscription Maritime. Construit en 1933 par les frères Gomez (Louis Gomez, 1876-1940, architecte D.P.L.G. et Benjamin Gomez, 1885-1959, architecte et décorateur), l'édifice constitue un manifeste du courant Art déco.

Aujourd'hui propriété de l'Agglomération Côte Basque-Adour, il accueillera, en complémentarité de temps et d'espace, les expositions artistiques proposées par la Ville et l'atelier du projet urbain de la rive droite de l'Adour, mis en place par l'Agglomération. La convention d'utilisation du local récemment signée par la Ville et l'Agglomération permet une gestion partagée des salles d'exposition situées en rez-de-chaussée.

Dans le cadre du Festival « Les Ethiopiques » et à l'occasion des 20 ans de l'association Ezkandrai, une exposition d'œuvres du peintre cinéaste basque, José Antonio Sistiaga, sera accueillie au DIDAM du 17 avril 2015 au 30 mai 2015.

Natif de Saint-Sébastien, José Antonio Sistiaga est l'un des rares représentants encore en vie de l'avant-garde artistique des années 60 en Pays Basque (Oteiza, Chillida, Basterretxea). Ce peintre et cinéaste de 83 ans est un adepte de l'art direct, spontané. Il réalise des œuvres peintes, des films documentaires et des créations plastiques à partir de ses propres pellicules de films qu'il re peint. Cette présentation des œuvres colorées de grands formats de Sistiaga sera accompagnée de projection de ses films à l'Autre Cinéma, de rencontres, visites guidées et créations musicales organisées par Ezkandrai.

La coordination artistique de l'exposition sera assurée conjointement par Jean-François Larralde, critique d'art et commissaire d'expositions et l'association Ezkandrai.

La coordination technique de l'exposition est assurée par la ville de Bayonne qui mettra l'espace du DIDAM à disposition ainsi que des moyens d'accompagnement en termes de montage, de communication et de surveillance.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention qui précise les obligations de chaque partenaire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec l'association Ezkandrai.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.